

2021/O2/038

**Question orale déposée par M. Georges MELA**  
**Au nom du groupe “Un soffiu novu – Un nouveau souffle pour la Corse”**

**Objet : Actualisation du PPI Infrastructures routières**

Monsieur le Président,

Notre réseau routier, s'il était dimensionné il y a 30 ans, ne l'est manifestement plus aujourd'hui au regard de l'augmentation de la population concentrée en zones littorales et des flux touristiques.

Après des travaux d'envergure effectués lors de la première décennie du PEI, force est de constater qu'un ralentissement s'est fait sentir ces dernières années.

Le PPI relatif aux infrastructures routières adopté en avril 2017 à hauteur de 363 millions d'€ n'a pas été tenu, ni en termes de financements ni en termes de calendrier. Vous vous étiez engagé à l'actualiser une 1<sup>ère</sup> fois en 2018, après quoi avait été fixée la date d'avril 2019.

On entend que telle ou telle opération serait suspendue ou déprogrammée tout comme on constate des retards manifestes de mise en œuvre du programme. Pourtant, des points noirs existent sur nos routes territoriales, sur des axes pourtant très fréquentés. Je prendrai deux exemples d'un territoire que je connais bien, le Grand Sud et plus globalement l'arrondissement de Sartène, dont je rappelle qu'il est le seul de France à ne pas disposer d'un kilomètre de voie ferrée. La déviation de Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, inscrite dans le PPI en 2017 pour 30M€ et dont la première phase devait débuter en 2021, avec 3 millions prévus, est au point mort. La traversée de Sainte-Lucie et la présence d'un feu rouge au croisement entre la RT et l'axe Conca-Pinarellu génèrent un engorgement permanent qui devient maximal en période estivale. Ce doit être une priorité ! Il en va de même pour Olmeto où l'on ne saurait faire l'économie d'un projet ambitieux en lieu et place d'une traverse régie par un feu rouge. Deux urgences à ce jour non gérées.

Monsieur le Président, une réactualisation du PPI Infrastructures routières s'impose, pour prendre à la fois connaissance et acte des déprogrammations envisagées et pour revoir les priorités au sein d'un calendrier prévisionnel viable.

Y souscrivez-vous ?

Je vous remercie.